



BREST MÉTROPOLE, INFORMATION

/ Des composteurs pour tous

Réservez votre composteur, c'est gratuit et facile !

Publié le 27 février 2024

Le compostage permet de valoriser vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs...) et vos déchets verts de jardin (tontes de pelouse, branchages). Composter vous permet également de réduire de 30 % le contenu de votre poubelle d'ordures ménagères tout en produisant un engrais 100% naturel et gratuit.

Réservez votre composteur

À partir du 1^{er} janvier 2024, la mise à disposition d'un composteur devient gratuite pour les habitants de la métropole. Réservez dès à présent le vôtre [sur le site internet de Brest métropole](#).

Pour récupérer votre composteur, vous devez vous déplacer sur le lieu indiqué et à la date choisie lors de l'inscription. Les équipes de la métropole vous informeront sur l'utilisation du composteur et du compost produit. Les composteurs sont livrés en kits et sont faciles à monter. Ils sont fournis avec un seau pour collecter les déchets de la cuisine, une tige aérateur qui permet de remuer le compost et un guide du compostage avec tous les conseils pratiques.

Des guides composteurs-pailleurs pour vous aider

Les guides composteurs-pailleurs vous accompagnent également dans votre pratique du compostage et vous aident à transformer vos déchets verts en ressources pour votre jardin. Pour obtenir, les coordonnées des guides présents sur votre commune ou votre quartier, contactez la direction déchets-propreté au **02 98 33 50 50**.



Pour plus d'informations sur le tri des déchets alimentaires, n'hésitez pas à lire [notre article](#) sur le sujet.

[☰ RETOUR À LA LISTE](#)